

CONTRE L'APPLICATION DES PROJETS DE MONSIEUR LE MAIRE

1) Depuis plus de 25 ans, l'entrée et la sortie du parking pour les locataires du 12-14 place de la gare se font par cette place.

Pendant cette longue période aucun accident ni incident ne sont à déplorer et tant mieux !

Mais avec la rénovation de la place, Monsieur le Maire veut absolument faire notre entrée parking par le boulevard Joffre, zone déjà très encombrée !

Les Locataires ne sont pas d'accord, trop de problèmes d'insécurité : parking et immeubles, c'est pour cela que notre parking avait été séparé il y a 25 ans.

Actuellement avec les travaux de la place : zone très dangereuse mais pas de problème : nous passons pour entrer et sortir, mais quand les travaux seront terminés dangers ACTUELS écartés : nos voitures deviennent indésirables.

Les véhicules RATP et gros camions, les véhicules de livraison, les véhicules d'urgence (normal) continueront d'entrer par cette place, mais nos 90 voitures, en moyenne par jour, résultat du comptage mairie, ne pourront plus effectuer cette entrée alors que plus de 600 véhicules, en moyenne par jour pourront en sortir, selon le même comptage !

NOUS DEMANDONS TOUJOURS L'ENTREE ET LA SORTIE PAR LA PLACE DE LA GARE !!! Nous sommes déjà sanctionnés pour la rue André Theuriet, qui ne nous permet plus l'entrée directe, ainsi que les arrivées par le sud qui nous obligent à faire le tour par la rue Général Leclerc, avec le super encombrement du mercredi et du samedi, jours de marché !

Nous sommes les seuls utilisateurs de cette place qui sont lésés !

Nos véhicules ne seront plus « dignes de cette place rénovée »

2)Le déplacement des BUS sur la zone de régulation, boulevard JOFFRE ne fait que déplacer le problème.

La destruction de l'auvent va entraîner des pollutions sonores et respiratoires pour les locataires des immeubles situés au-dessus de cette zone !

À la suite de cette destruction nous demandons la mise en place d'une autre forme d'auvent.

De même, l'abattage des arbres est catastrophique. Selon la loi, les alignements d'arbres qui bordent les voies de communication constituent un patrimoine culturel et une source d'aménités et préservent la biodiversité. Ils assurent une protection que n'assureront pas les nouveaux arbres qui ne seront mis en place que lors de la restructuration par le département.

La zone de régulation des BUS entraîne des changements sur cet endroit, il va se trouver une zone de conflits extrêmement dangereuse entre :

- Les piétons sur les trottoirs, les voyageurs à la descente des BUS
- Les BUS qui vont entrer et sortir de cette zone, les BUS ne pourront pas tous stationnés, nous voyons régulièrement 3-4 voitures 172 en attente de départ !
- Les véhicules entrants parking INDIGO
- Les véhicules du 8, mairie, entrants et sortants
- Les véhicules entrants du 12-14 place la gare selon l'idée du MAIRE
- Les véhicules du garage WW, les véhicules escrime -diffusion, etc...

Les Locataires des 8-12-14 place de la gare ainsi que les autres utilisateurs de cette partie de boulevard sont très mécontents et ne veulent pas de ces travaux !

SOUTENEZ-NOUS DANS CETTE CONTESTATION, LES PROBLEMES QUE NOUS RECONTRONS ACTUELLEMENT AVEC MONSIEUR LE MAIRE PEUVENT DEVENIR UN JOUR LES VOTRES.

NOUS VOUS REMERCIONS

ASSOCIATION DES LOCATAIRES 12-14 PLACE DE LA GARE

ASSOCIATION DES LOCATAIRES 8 PLACE DE LA GARE.

